



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Paris, le 12 février 2019

N°1029

NOTE AUX REDACTIONS

Réunion de suivi des négociations commerciales dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGALIM

Mercredi 13 février – 16 h 15

Bercy

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, **Didier Guillaume**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, réuniront demain mercredi 13 février à 16 h 15, les acteurs de la grande distribution, les représentants de l'industrie agroalimentaire et les organisations professionnelles d'agriculteurs pour réaliser un suivi des négociations commerciales dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGALIM.

Tour de table images en début de réunion

Point presse à l'issue (vers 18 h)

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy :

01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Didier Guillaume 01 49 55 59 74 cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Cabinet d'A. Pannier-Runacher 01 53 18 44 38 presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr